

Journées de La Motte Servolex

Assemblée générale de clôture du congrès de l'APEPA, l'ANEAP et l'APHG-EAP

le 26 août 2011

En présence de :

- ✓ M. Marcel ROSSET, président du conseil d'administration
- ✓ Mme Isabelle PLASSAIS, proviseure du LEGTA de La Motte Servolex.
- ✓ M Luc BERTHOUD, maire de La Motte Servolex
- ✓ M. Alain KOWALSKI, inspecteur en sciences physiques
- ✓ Mme Francine RANDI, inspectrice en biologie
- ✓ M Alain BRANGER, inspecteur en biochimie
- ✓ Mme Dominique LECHANTRE, présidente de l'ANEAP
- ✓ Mme Marie-Adélaïde LAUDE, présidente de l'APEPA
- ✓ M. Jean-Michel FORT, président de l'APHG-EAP
- ✓ Mme Anne BONNAUD, représentante des personnels de laboratoire

Étaient excusés :

- ✓ M. Philippe VINCENT, représentant de la DGER
- ✓ M. Emmanuel HEMERY, représentant de la DGER
- ✓ M. Hervé SAVY, doyen de l'inspection
- ✓ M. Gilles PELURSON, DRAF Rhône-Alpes
- ✓ M. Marc CHILE, SRFD Rhône-Alpes
- ✓ M. Jean-Philippe TOMI, inspecteur en sciences physiques
- ✓ M. Cédric VIAL, maire des Échelles
- ✓ M. Édouard SIMONIAN, conseiller régional
- ✓ Mme DUCAMP et M. HERVE, formateurs ENFA

1. Ouverture de la séance et remerciements :

Marie-Adélaïde Laude ouvre l'assemblée générale de clôture en remerciant M. Rosset, président du Conseil d'Administration, pour sa présence ainsi que les personnes qui ont concouru à la réussite de ce 43ème congrès sous un temps magnifique : la proviseure Isabelle Plaissais pour nous avoir accueillis et présenté son superbe établissement, Mme Burlet gestionnaire pour ses relations cordiales dans l'établissement des conventions entre les différents partenaires, l'ensemble du personnel du lycée notamment celui de la restauration et de l'entretien, le directeur d'exploitation, la mairie de La Motte Servolex pour son accueil le lundi soir, les organisateurs Catherine Curny aidée par les 2 techniciennes de laboratoire Catherine Vivet et Bernadette Muller ainsi que les personnes qui nous ont accompagnés lors des sorties notamment Mme Sipel pour les visites guidées du Château de Reinach et de Chambéry, et son mari pour sa présentation de la région, et David Chevalier ,professeur de biologie qui a encadré les sorties au marais de Lavours et au Cirque de Saint Même.. Tous ont contribué à nous faire passer un agréable séjour.

Marie-Adélaïde Laude poursuit en remerciant également les organisations : la DGER (subvention 1500 € à partager entre les 3 associations), le Conseil Régional (subvention de 400

€), le Crédit Mutuel Enseignant pour son don de cartables, et les très fidèles éditions Vuibert qui ont encore offerts un nombre conséquent de manuels.

2. Compte rendus des travaux de la semaine :

Chaque président fait le point sur les travaux de la semaine par association.

APHG-EAP :

Au niveau de la vie de l'association, la composition du bureau reste inchangée. Jean-Michel Fort souligne l'augmentation du nombre d'adhérents qui s'élève à 98. La semaine du congrès a été enrichissante avec des visites sur les thématiques des liens entre Histoire et Mémoire (avec une visite de la maison des enfants d'Izieux) et sur celles du Développement Durable avec la journée du mercredi centrée sur la mise en valeur de la vallée de la Maurienne et du projet de Pole d'excellence rurale des Echelles entre deux Guiers

Des réunions de travail ont mis en évidence les difficultés à préparer les élèves de 1ère S à la nouvelle épreuve d'HG qui aura lieu désormais en classe Première dès juin 2012 alors que la forme de l'épreuve qui est profondément remaniée n'a été connue qu'en mars 2011. Autre questionnement forte quid de l'aspect optionnel de la matière en terminale. En classe de troisième. des interrogations sont apparues sur l'épreuve de l'Histoire des Arts.

Au niveau des actions qui ont été menées, la modification de la réalisation du bulletin qui est élaboré en deux équipes distinctes est satisfaisante, les réseaux de formation continue régionaux ont poursuivi leurs actions et un nouveau réseau a vu le jour dans la Région Poitou-Charente. Un partenariat avec le CNPR par la réalisation de livrets a été engagé, mais des difficultés subsistent pour créer un GAP faute d'interlocuteur. Pour l'année à venir, l'association souhaite élargir sa base en touchant les collègues PLPA, différentes actions seront menées en leur direction.

ANEAP :

Après les élections, le bureau se compose de :

Présidente : Dominique LECHANTRE , Vice-Présidente : Nadia DELJARRY

Secrétaire : André GOUREAU, Secrétaire Adjoint : Frédéric DELBAERE

Trésorière : Sylvie CAUVIGNY, Trésorière Adjointe : Marie Claire BUTOT

Responsable du bulletin : Denis DUVAL, Modérateur de la Conf-ANEAP : Laurent BENOIT

Membres du bureau : Lydie PRIEUR, Marie-Odile BLAISE, Véronique BATAILLON,
Myriam JEUNET

Sur le Bac Professionnel CGEA, aménagement paysager, élevage canin : pour le module MG 4, une proposition de progression sur les deux ans, et une proposition sur l'évaluation ont été élaborées. Elles seront disponibles sur la Conf-ANEAP.

Sur le Bac S, une proposition de progression commencée en juillet par les enseignants des régions ALSACE et LORRAINE, pour la classe de première S, dans l'enseignement de spécialité "Écologie, Agronomie et Territoires" a été achevée. Elle sera aussi disponible sur la Conf-ANEAP.

Il est d'ailleurs extrêmement regrettable que le texte officiel n'ait été publié sur NOCIA que le 11 juillet, pour être appliqué dès le 3 septembre, ce qui ne permet pas de concertation entre les enseignants de Biologie, ni avec les enseignants d'Agronomie.

Sur le BTS Horticulture, une progression et l'évaluation, en Biologie, dans le module M 53, ont été travaillées.

Par ailleurs, les programmes s'inscrivent dans le développement durable, comme le projet d'établissement, mais il n'y a pas assez de temps pour vraiment orienter la pédagogie dans ce

sens, aussi l'ANEAP demande l'appui des inspecteurs pour prévoir un temps pluridisciplinaire dans les programmes.

De plus, Dominique Lechantre fait constater une érosion du “socle scientifique” de nos formations. L'ensemble des réformes que nous subissons fragilise la place de la Biologie au sein de l'enseignement agricole. Le socle constitué par les disciplines scientifiques nécessaires à l'enseignement technique s'effrite, et nous sommes très inquiets sur les conséquences : le niveau scientifique de nos élèves et de nos étudiants est devenu trop léger, donc en décalage avec les compétences professionnelles attendues.

Ces réformes sont conduites dans le plus grand mépris du travail des enseignants et de la formation des apprenants.

APEPA :

✓ Marie-Adélaïde Laude présente les nouveaux membres du bureau : Jérôme Thurillat remplace Véronique Lutun au poste de trésorier adjoint. Et tous les anciens présidents retraités de l'APEPA seront dorénavant présidents d'honneur.

✓ Cette année, sur les 99 adhérents, 31 ont participé au congrès. Ce dernier a été riche en visites techniques avec la visite de l'INES (Institut National de l'Énergie Solaire), du CERN, de mines de fer...

✓ Cette semaine, nous avons travaillé sur des modifications à la publication du bulletin, à la mise en place des programmes de 1S et TS, au bilan de l'année réformée de seconde ainsi qu'aux résultats catastrophiques dans le module E8 en STAV qui ont donné lieu à un débat animé et soulevé de nombreuses questions. .

De plus, nous nous sommes inquiétés devant le peu de nouveaux participants enseignants au congrès, contrairement aux personnels de laboratoire dont le nombre ne cesse d'augmenter. Pourtant, l'outil internet ne remplace nullement la richesse de la communication et des échanges réalisés lors de ces journées. Un travail de fond doit être effectué pour motiver les nouveaux adhérents et recruter de nouveaux participants.

3. Les vœux des 3 associations

Pour la mise en place des nouvelles réformes, les 3 associations souhaitent que des recommandations sur la répartition heures/matière soient données aux chefs d'établissement pour donner les mêmes chances à tous les élèves et de meilleures conditions de travail en TP pour les sciences. Jean-Michel Fort fait remarquer que l'écart-type pour l' horaire élève en histoire-géographie est situé entre 1h et 1h30, d'où une grande différence selon les établissements alors que l'épreuve du bac est en 1ère....

Pour la mise en place du cycle S, les équipes pédagogiques y ont travaillé dès avril en se basant sur l'arrêté ministériel dont voici un extrait : "Article 8 - Une enveloppe horaire est laissée à la disposition des établissements pour assurer des enseignements en groupes à effectif réduit. Son volume est arrêté par les recteurs d'académie sur une base par division de :

- 7 heures hebdomadaires en classe de première ES ;
- 7 heures hebdomadaires en classe de première L ;
- 9 heures hebdomadaires en classe de première S ;
- 6 heures hebdomadaires en classe terminale ES ;
- 6 heures hebdomadaires en classe terminale L ;
- 10 heures hebdomadaires en classe terminale S.

Cette enveloppe peut être abondée en fonction des spécificités pédagogiques de chaque établissement. Son utilisation fait l'objet d'une consultation du conseil pédagogique. Le projet de répartition des heures prévues pour la constitution des groupes à effectif réduit tient compte des

activités impliquant l'utilisation des salles spécialement équipées et comportant un nombre limité de places."

Hors une note de service concernant l'organisation de la filière S dans l'enseignement agricole datée du 11 juillet a rendu ce travail inutile. En effet, on y trouve le paragraphe suivant:

"Pour l'application aux établissements d'enseignement et de formation professionnelle agricole de l'article 8 de l'arrêté du 27 janvier 2010 modifié relatif à l'organisation et aux horaires des enseignements du cycle terminal des lycées, sanctionnés par le baccalauréat général, l'enveloppe horaire est arrêté par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sur la base suivante :

- 9 heures par semaine en première S par division de 25 élèves et plus ;

- 10 heures par semaine en terminale S par division de 25 élèves et plus.

Cependant, il sera attribué 2 heures par semaine en première et en terminale S, par division dont l'effectif est compris entre 17 et 24 élèves.

L'enveloppe horaire peut être abondée par le DRAAF, quel que soit l'effectif de la division, en fonction des spécificités pédagogiques de chaque établissement."

Par conséquent, nos classes généralement limitées à 24 élèves n'atteindront jamais le seuil de dédoublement et ne bénéficieront pas des mêmes chances qu'à l'éducation nationale. Nos effectifs réduits ne sont plus un atout pour l'enseignement agricole et sa qualité, mais nos élèves seront au contraire pénalisés.

Les 3 associations demandent donc le même volume horaire qu'à l'éducation nationale au nom de l'égalité des chances.

Jean-Michel Fort fait remarquer la tenue d'un double discours. En effet l'an dernier, lors de nos revendications concernant la masterisation et la formation des jeunes collègues issus des concours, la réponse avait été que l'application d'un décret n'était pas modifiable et donc adaptable aux particularités de l'enseignement agricole, Or aujourd'hui afin de tenir compte des particularités de l'EA en classe de première S, la DGER n'hésite pas à modifier un décret, ce double discours manque cruellement de cohérence.

Les 3 associations réaffirment leur volonté d'être associées dans la réécriture des programmes, demande formalisée lors du congrès à Sartène mais malheureusement restée sans réponse...

Nous souhaiterions que plusieurs enseignants porteurs des projets des associations soient invités à l'écriture des programmes. Nous nous posons comme force de propositions dans ces réécritures.

Nous affirmons aussi notre volonté de garder nos volumes horaires ainsi que la spécificité de nos filières (stages collectifs, pluri...) notamment dans le cadre du bac technologique STAV dont la prochaine réforme est annoncée pour cette année scolaire.

Nous nous interrogeons aussi sur les classes de 4ème-3ème puisqu'il n'y a pas de modifications des programmes alors que c'est le cas à l'éducation nationale. Or le DNB (diplôme national du brevet) doit en principe être unique ! Jean-Michel Fort s'interroge à nouveau sur l'épreuve de l'histoire de l'Art.

Anne Bonnaud prend la parole au nom des personnels de laboratoire présents au congrès.

« Nous personnels de laboratoire, toujours nombreux au congrès, adhérents APEPA et ANEAP sommes ravis de nous retrouver et d'échanger sur nos pratiques professionnelles.

Cependant nos inquiétudes persistent :

1^{er}ement Suite au concours de TL 2008 l'ensemble des listes complémentaires sont épuisées et malgré tout de nombreux postes restent vacants. Il serait urgent de réorganiser un concours de technicien de labo d'autant plus qu'il faut prévoir les nombreux départs en retraite.

2^{ème} Les seuils de recrutement et de dédoublement ainsi que les nombreux changements de référentiels impliquent des conséquences au niveau de notre travail

- notre présence devient indispensable lors des séances de TP pour des raisons évidentes de sécurité et de respect du matériel
- nous avons aussi un surcroît de préparation et de maintenance.

3^{ème} Nous éprouvons toujours le besoin de formations continues ciblées sur nos pratiques professionnelles.

Pour finir nous gardons l'espoir de pouvoir accéder à la catégorie A »

Dominique Lechantre reprend la parole. Sur le Bac Professionnel : l'ANEAP souhaite un retoilettage de l'épreuve de contrôle, avec la mise en place de sujets "zéro" et une réflexion sur le choix des disciplines pour cette épreuve : Elle souhaite voir s'équilibrer les disciplines en épreuve de contrôle, par une convocation des enseignants de toutes les disciplines concernées, c'est à dire : Français et Histoire Géographie, pour l'épreuve littéraire, Mathématiques et Physique et Biologie, pour l'épreuve scientifique. Un manque de cadrage pour les épreuves en CCF, ainsi que pour les épreuves terminales du Bac professionnel est constaté.

Marie-Adélaïde Laude insiste sur le fait que les associations doivent être associées aux nouveaux programmes. Elle fait part de quelques points qui ont été abordés lors de la réflexion de la physique-chimie en STAV : propositions pour remotiver les élèves, modification du coefficient par rapport au volume horaire, difficultés d'évaluer sur 2 ans, mauvaise place de l'épreuve E8 qui conclue les épreuves terminales...Souvent, à la vue des résultats, l'élève est démotivé et le professeur frustré.

4. Conclusions et résumé des échanges

Jean-Michel Fort conclue sur le fait qu'un courrier sera envoyé à la DGER reprenant les vœux des 3 associations.

La parole est donnée à Mme Plassais qui est satisfaite de la bonne tenue de ce congrès et remercie l'ensemble de son personnel. Elle souligne qu'elle partage nos préoccupations et elle regrette également l'absence de concours de technicien de laboratoire.

M. Rosset ,président du conseil d'administration du LEGTA de La Motte Servolex, découvre l'existence de nos associations et se félicite de constater que les enseignants dépassent leurs petits problèmes pour faire des propositions collectives.

Mme Randi, au nom de M. Savy, se dit aussi impliquée dans les réformes. Elle insiste sur le fait qu'il faut faire des compromis pour faire aboutir les projets, notamment sur les volumes horaires entre les matières. Elle souligne que l'inspection, trop souvent perçu comme seulement un organe de contrôle, a aussi des activités d'évaluations et d'accompagnement dans les rénovations. De la place à la réflexion et à l'autonomie a été laissée pour permettre l'évolution et pour ne pas imposer « voilà comment il faut faire ». L'inspection n'ignore pas que ce travail est lourd et compliqué.

Concernant la biologie, Mme Randi a du mal à comprendre nos difficultés liés au développement durable. Elle dit que les programmes sont contextualisés. Dans les progressions, elle souhaite laisser le choix des exemples traités.

Concernant nos demandes de sujets 0 en Bac Pro, elle juge qu'il y a déjà suffisamment de sujets d'épreuves de contrôle sur le site pre@vert. Mais, elle reconnaît qu'ils ne sont peut-être pas facilement accessibles.

Par contre, elle ne peut pas répondre à la place de la DGER sur les seuils de dédoublement. Elle reconnaît l'importance des petits effectifs en TP, mais elle souligne que de nombreuses classes sont en sous-effectifs.

Elle n'a pas d'éléments de réponses concernant les 4ème 3ème.

Pour la mise en place des GAP, elle conseille de passer par le SNA avec un projet construit.

M. Kowalski prend à son tour la parole et nous souligne que nous avons des préoccupations communes, mais qu'il existe beaucoup de contraintes et qu'il y a un protocole à respecter avec des degrés de liberté faibles.

Il est preneur de toutes propositions et nous informe qu'un groupe de travail sur le STAV commence prochainement. Pour lui, un ajustement des coefficients ne changerait pas grand chose.

Il ne faut pas hésiter à demander des visites conseils aux inspecteurs.

Concernant les dédoublements, ce n'est pas simple car il existe des contraintes.

Mme Randi insiste sur l'appui de l'inspection, du SNA et qu'il faut faire remonter les demandes au niveau des délégués à la formation continue.

M. Podevins prend la parole pour signifier que les vice présidents de jury souhaite également être associé à la mise en place des réformes. M. Kowalski abonde dans ce sens.

Mme Paravy fait remarquer à M. Kowalski que nos travaux n'ont pas seulement portés sur l'aspect technique mais qu'une réflexion pédagogique a aussi été menée sur le STAV. Elle explique pourquoi l'importance du coefficient influe sur le travail de l'élève. Elle revient également sur l'importance que les élèves de l'enseignement agricole soit traité comme à l'éducation nationale : les dédoublements sont fondamentaux pour les épreuves pratiques.

Lorsque M. Kowalski revient sur nos spécificités, Mme Paravy souligne qu'il faut que cela continue à nous apporter un plus.

Mme Prieur rebondit sur les spécificités de l'enseignement agricole en mettant en valeur notre socle de disciplines scientifiques qui donne appui aux disciplines techniques ainsi que notre pluridisciplinarité. Elle fait remarquer que ces spécificités sont grignotées par des contraintes de DGH. Les réformes sabrent ce socle au profit des EIE, de l'accompagnement personnalisé aussi gérés par la DGH. Le plus souvent ces enseignements ne sont pas portés par des projets mais viennent en complément du temps de travail. Alors, les disciplines scientifiques disparaissent de plus en plus de ces temps forts. Il y a une disparité et il faut faire attention à cette déviance car les diplômes sont nationaux.

M. Kowalski répond qu'il a constaté l'existence de bons projets en EIE (ex sur les parfums) et qu'il faut que les équipes pédagogiques défendent leur projet auprès de leur établissement.

Mme Plassais admet que la succession rapprochée des réformes déstabilise.

M. Vignier et Mme Prieur expriment leur souhait d'un meilleur accompagnement dans les réformes. Ils souhaiteraient une structure de cohésion obligatoire imposant des réunions. Ce ne sont pas aux profs à s'organiser pour organiser des rencontres. M. Kowalski croient que les enseignants seront contre cette obligation, ce que nous réfutons largement.

Nous faisons remarquer qu'on se perd sur Pre@vert et qu'il ne faut pas se limiter à l'outil informatique pour avoir des informations.

Mme Lechantre insiste sur le sentiment d'avoir été lâchée par l'inspection et demande de l'aide à la réflexion pour assimiler le projet et intégrer le développement durable.

Mme Randi entend, mais rétorque qu'il y a des contraintes.

Mme Prieur revient sur les conditions de sécurité pendant les travaux pratiques. En effet, les quotas imposés à 24 élèves posent le problème de la sécurité des élèves, et de la pédagogie de terrain et d'observation. Il est impossible de suivre les élèves individuellement, et il est souvent nécessaire de demander la présence des techniciennes de laboratoire pour assurer la sécurité des élèves et pour gérer du matériel. Il y a de grandes disparités entre les établissements, avec parfois des effectifs bien supérieurs à ceux recommandés par la réglementation. (maximum : 24 élèves en TP, 16 élèves en TP techniques bac professionnel, 8 élèves en cas d'utilisation de machines)

L'inspection montre leur bonne volonté en répondant qu'un travail sur la sécurité dans les halls a été commencé.

Mme Cauvigny trouve anormal de se battre chaque année pour les conditions de travail.

M. Podevins souligne qu'avec de gros effectif en TP, les élèves sont regroupés par 3 ou 4 pour manipuler alors qu'à l'examen ils sont évalués individuellement.

Jean-Michel Fort clôt l'assemblée générale et nous donne rendez-vous en Basse Normandie pour le prochain congrès organisé par Lydie Prieur au LEGTA du Robillard.